



HEBDO

LE BOOM DES FORMATIONS SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Face au développement de l'intelligence artificielle, les entreprises sont passées à la vitesse supérieure en matière de formations. Ce sujet constitue une priorité dans les deux ans à venir, bien avant la cybersécurité, les nouveaux modes de travail, la transition écologique ou encore le management. Avec, à la clef, une hausse des budgets pour près de 20 % d'entre elles.

C'est une tendance lourde : les entreprises mettent le cap sur les formations portant sur l'intelligence artificielle générative. 58 % des dirigeants français estiment qu'il s'agit d'une compétence clef dans les deux ans à venir. Ils n'étaient que 43 % à le penser en 2023. Tel est l'un des principaux résultats du Baromètre annuel "Transformation, compétences et learning" (*) du groupe Cegos, présenté le 16 octobre 2024.

Ce sujet constitue d'ailleurs une priorité bien avant les formations à la cybersécurité, aux nouveaux modes de travail, à la transition écologique, à la diversité ou encore au management.

Risque d'obsolescence des compétences

Cette effervescence n'a rien d'anodine car au train où vont les choses, les entreprises n'ont plus d'autres choix que de développer une ambitieuse politique de formation sur ce sujet. Déjà, 24 % des salariés avouent être dépassés par la technologie. Et 69 % considèrent que les transformations technologiques vont modifier le contenu de leur travail.

Plus pessimistes encore, 23 % des sondés pensent qu'elles vont faire disparaître leur métier. Mais s'il est encore difficile d'évaluer un tel phénomène, cela ne veut pas dire pour autant que les pratiques professionnelles ne changeront pas. Il devient donc urgent d'anticiper et d'ajuster en conséquence les savoir-faire nécessaires. Le risque d'obsolescence des compétences est bien réel. 22 % des salariés français sont persuadés qu'ils n'auront bientôt plus les connaissances nécessaires pour exercer leur métier convenablement.

Le reste à charge du CPF, un frein pour 46 % des sondés

Bonne nouvelle : la formation est l'axe privilégié par les DRH "devant le recrutement de nouveaux profils et l'accompagnement à une reconversion professionnelle", observe le groupe Cegos.

Certaines entreprises ont même décidé de mettre la main au portefeuille : 18 % d'entre elles affirment avoir augmenté leur budget cette année, notamment les structures de 50 à 499 salariés.

Considérés comme une "responsabilité partagée", les salariés n'hésitent pas non plus à piocher dans leur compte personnel de formation (CPF). 74 % d'entre eux voient le CPF comme un moyen de gagner en compétences et d'accroître leur employabilité au sein des organisations. Même si un tiers d'entre eux avoue avoir besoin de leur entreprise et/ou de leur manager pour les orienter dans leurs choix de formation.

Seront-ils plus réticents avec la mise en place d'un [reste à charge](#) de 100 euros ? 46 % l'affirment. Cette réserve est plus marquée chez les employés (53 %) que chez les cadres (37 %). Pour compenser ce surcoût, une nouvelle tendance pourrait émerger, selon le groupe Cegos : celle de négocier un abondement avec leur employeur pour ne pas assumer seul ce reste à charge. 39 % des salariés y pensent. A raison d'ailleurs puisque "les entreprises ne sont pas opposées à cette co-construction", relève Grégory Gallic, manager de l'offre et de l'expertise "Ingénierie pédagogique et efficacité professionnelle". 43 % des entreprises sondées ont déjà abondé ou envisagent d'abonder le CPF des salariés, mais "davantage au cas par cas" : les accords d'entreprise restent plus rares sur ce sujet.

La percée du e-coaching

Reste enfin à trouver la bonne méthode pédagogique. Le défi majeur ? "Former juste et juste à temps" insiste Christophe Perilhou, directeur de activité Learning & solutions (formations sur mesure) au sein du groupe Cegos. Les salariés restent critiques sur le manque de réactivité des entreprises face aux demandes de formation : 43 % estiment ainsi qu'elles arrivent trop tard, plusieurs semaines voire plusieurs mois après qu'ils aient exprimé leurs besoins. D'où la nécessité, selon l'expert, de revoir les pratiques afin de proposer des apprentissages au moment où les salariés en expriment la nécessité.

Avec à la clef, deux objectifs : comprendre les capacités de l'IA et l'intégrer dans leur quotidien pour que ces compétences nouvelles puissent être directement transposables à leur situation de travail.

Parmi les méthodes plébiscitées, les salariés mettent en avant les formations interactives, ludiques, mais aussi personnalisées, dispensées, par exemple, en situation de travail.

Côté offre, les formations à distance représentent désormais 41 % des formations dispensées, notamment synchrones (62 % en France). A noter : le e-coaching a le vent en poupe ; en hausse de 22 points par rapport à l'année précédente. Preuve de cet engouement : 60 % des DRH y ont recours, notamment dans les entreprises de plus de 2 000 salariés.

() Enquête réalisée, en juin 2024, dans neuf pays (France, Allemagne, Italie, Portugal, Espagne), d'Asie (Singapour) et d'Amérique latine (Brésil, Mexique, Chili) auprès de 5 000 salariés (dont 1000 en France) et 469 directeurs ou responsables des ressources humaines ou de la formation (dont 60 en France).*

Anne Bariet

<https://www.actuel-rh.fr/content/le-boom-des-formations-sur-lintelligence-artificielle>